



SAINT-LYPHARD

SES DEUX BOURGS ET SES VILLAGES

Jennifer et Jean-Marc font partie de l'équipe dédiée aux espaces verts. Ils sont ici sur le rond-point de Kervily, où ils entamaient les premiers travaux d'aménagement.



PRATIQUE

Vers une évolution des services et des supports
p. 5

BUDGET 2021

Comprendre les finances lyphardaises
p. 7-9

TRAVAUX

Les agents à l'honneur
p. 10

SOMMAIRE

P 3

EDITO DU MAIRE

P 4

Solidarité - Au plus près des habitants

P 5

Pratique - Vers une évolution des services et des supports

P 6

Enfance et jeunesse - La créativité au rendez-vous

P 7/8/9

DOSSIER - Comprendre les finances lyphardaises

P 10

Travaux et voirie - Les agents à l'honneur

P 11

Culture / Vie sportive et associative

P 12

Associations

VOTER

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DIMANCHES 20 et 27 JUIN 2021

L'espace des Coulines (au lieu de la mairie), la salle de la Vinière 2 (au lieu de la maison Félix), le restaurant scolaire et la salle des sports de La Madeleine seront mobilisés et vous accueilleront de 8h à 18h. Pensez à vous munir de votre carte d'identité et de votre carte électorale.

Si vous êtes absent les jours d'élections, il est possible de voter par procuration. Un formulaire à déposer ensuite à la gendarmerie est téléchargeable sur www.service-public.fr

LES PERMANENCES EN MAIRIE



SAINT-LYPHARD, bourg
1 rue de Kério

- M. Claude BODET, Maire de Saint-Lyphard, les lundis matin et samedis matin sur rendez-vous
- Adjointes et conseillers municipaux : sur rendez-vous



MAIRIE ANNEXE DE LA MADELEINE
1 place de l'église

- M. Nicolas AMBROSINI, Conseiller municipal délégué à La Madeleine et ses villages, et le Maire de Saint-Lyphard, le troisième samedi de chaque mois, de 10h à 12h

Les nouveaux horaires de l'accueil de la mairie depuis le 01/12/2020 :

- Lundi, de 9h à 12h et de 14h à 18h - Jeudi de 9h à 12h
- Mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 10h à 12h, le 1er samedi du mois (État civil uniquement)

Services Techniques & Urbanisme : sur rendez-vous. Fermés mardis après-midi et jeudis après-midi.

La commune de Saint-Lyphard souhaite

- associer les habitants, les agents et les élus,
- répondre au plus près aux besoins de chacun,
- soutenir activement la vie de La Madeleine et de ses villages.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de cette permanence.

Contact : 07.49.14.02.71 ; nicolas.ambrosini@mairie-saint-lyphard.fr

MAGAZINE SAINT-LYPHARD N°3 - JUIN 2021

Directeur de la publication : Claude BODET

Directrice de la rédaction : Geneviève PICHOT

Assistante de rédaction : Lisa GAMBIER

Crédit photo : Droits réservés, Service Communication/mairie de Saint-Lyphard

Création graphique et mise en page : Service Communication

Impression : IPIKA - Imprimé avec encres végétales sur papier recyclé satin demi-mat 130g

Contacts : communication@mairie-saint-lyphard.fr

Mairie de Saint-Lyphard
1 rue de Kério
44410 SAINT-LYPHARD



02 40 91 41 08



@saintlyphard.pageofficielle



www.mairie-saintlyphard.fr

ÉDITO DU MAIRE



La situation inédite que nous vivons et ses différents rebondissements (arrivée des variants) ont maintes fois bouleversés des équilibres professionnels, associatifs et/ou personnels devenus fragiles.

La pression est forte et les acteurs de santé, au bord de l'épuisement, sont à la recherche d'une pause (trêve).

La vision selon laquelle des progrès naissent avec l'arrivée de la vaccination relève d'un optimisme nécessaire. Gageons qu'ils soient suffisants et permettent à chacun d'entre vous de retrouver un mode de vie plus convivial afin de retrouver nos bars, restaurants, commerces de service, activités associatives et festives

Malgré cette incertitude, **l'action municipale se poursuit avec détermination.** Les lyphardais seront invités à s'exprimer dans le cadre d'un **conseil municipal d'enfants, d'un conseil de sages, d'un comité participatif sur l'environnement** ; nous continuerons en proximité à aller à votre rencontre dans les villages lors des projets et à **la mairie annexe de La Madeleine un samedi par mois.**

Le budget 2021 est ambitieux et doit préparer les projets à venir au regard d'une augmentation de la population et de nouveaux besoins.

Les bases d'imposition (basses pour Saint Lyphard) ne relèvent pas de la commune mais des services fiscaux. La baisse de recettes et l'augmentation des dépenses liées à la Covid 19 nous invitent à la maîtrise de notre budget tout en gardant des leviers pour répondre aux besoins de la collectivité et nous assurer une certaine capacité d'investissement dans les années qui viennent.

L'effort conséquent d'investissement (1 400 000 euros – montant d'investissement le plus élevé sans emprunt depuis longtemps) et la prise en compte de nouveaux services justifient cette **légère augmentation lissée d'1,5 point soit un impact moyen de 7€/an et par ménage** alors que dans un même temps ceux-ci feront l'économie de la suppression de la taxe d'habitation (pour mémoire sur les débuts de mandat précédents, il y avait une augmentation de 3 à 6 pts d'imposition).

L'année 2021, outre les investissements programmés (cf magazine) sera l'année des études pour des investissements conséquents et marquants (**aménagement du centre bourg, requalification des besoins de La Madeleine, réalisation d'un centre technique municipal, création de logements pour les jeunes ménages mais aussi pour les seniors** qui recherchent une autonomie à proximité des services, prise en compte des différents enjeux environnementaux, préservation de notre patrimoine, **faisabilité d'un terrain de football synthétique**, sécurisation dans les villages).

Avec vous, en confiance.

Claude Bodet

SOLIDARITÉ

AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Depuis la fin de l'année dernière, une nouvelle étape a été franchie dans la lutte contre l'épidémie : le déploiement de la vaccination. Au gré des évolutions de la situation sanitaire, les élus et les membres du CCAS de la commune se sont mobilisés au service des lyphardais les plus fragiles.



COVID-19 : un accompagnement sur mesure pour les personnes non véhiculées.

Après des débuts laborieux, la vaccination s'est intensifiée en février. Réservée aux personnes de plus de 75 ans ou résidant en Ephad, la vaccination s'est d'abord tournée vers les personnes les plus à risque.

Janvier

- Mise à jour du registre des personnes fragiles.
- Le CCAS commence le recensement des personnes âgées de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner. Celles inscrites sur les listes électorales ont été contactées par le service.
- En parallèle, une communication ciblant les personnes fragiles est lancée dans la presse, sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la mairie pour les inviter à se rapprocher de la mairie.

Fin février

Peu après l'ouverture du centre de vaccination de La Baule-Escoublac, des créneaux ont été réservés pour les lyphardais de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner.

→ La mairie, grâce à ses supports de communication, a d'abord invité les lyphardais concernés, mais ne disposant pas de moyens de locomotion, à se manifester auprès du CCAS.

→ Un appel à la solidarité est lancé sur la page Facebook pour transporter les personnes ayant rendez-vous jusqu'au centre de vaccination.

Mars

→ Le 15 mars, les élus, le policier municipal, un agent de la commune, un représentant de la vie associative et une volontaire se sont organisés pour accompagner 12 lyphardais non véhiculés (6 couples) au centre de vaccination pour leur première injection. Tous ont été ravis de cet accompagnement : "On est bichonné, c'est sûr" s'est amusé l'un d'eux, 79 ans, lyphardais depuis 40 ans.

Avril

→ La seconde injection s'est déroulée le 13 avril. À nouveau, élus et agents se sont mobilisés pour les accompagner.

→ De nouveaux créneaux réservés aux lyphardais sont progressivement mis en place.

MUTUELLE SOLIDAIRE COMMUNALE MCRN



Groupe
Solimut
Mutuelles
de France

Le prix mensuel d'une bonne couverture sociale est parfois élevé. La Mairie de Saint-Lyphard a signé une convention avec la MCRN afin de proposer une mutuelle relativement abordable, dont peuvent bénéficier tous les lyphardais. Un représentant de la mutuelle MCRN tiendra des permanences en mairie de Saint-Lyphard tous les deuxièmes vendredi de chaque mois de 14h à 17h. La prochaine est programmée le vendredi 11 juin prochain.

Chaque lyphardais intéressé ou désirant avoir davantage d'information est invité à prendre rendez-vous auprès de la mutuelle solidaire MCRN :

- par téléphone au 02 40 89 22 91
- par mail : cmorel@mutuellemcrn.fr

Plus d'informations :
www.mutuellemcrn.fr/

RECENSEMENT

DES PERSONNES FRAGILES ET/OU ISOLÉES

Si vous êtes ou connaissez des personnes (vos parents, des voisins, etc.) **pouvant faire l'objet d'un accompagnement personnalisé en cas de situation délicate ou urgente** (canicule, grand froid, sécheresse, pandémie, risque environnemental, etc.), contactez le CCAS au 02 28 54 90 36.

Nous actualisons ponctuellement cette liste afin d'accompagner dans des moments clés les lyphardais et lyphardaises.

PRATIQUE

VERS UNE ÉVOLUTION DES SERVICES ET DES SUPPORTS



Un nouveau portail numérique destiné aux familles

Le Portail familles est accessible depuis la page d'accueil du site internet aux familles depuis le 1er juin. Cet espace numérique va permettre aux parents d'effectuer diverses démarches (inscriptions et paiement en ligne) liées aux activités de leurs enfants dans les structures de l'enfance et de la jeunesse dans la commune.

Accessible 7/7 jours et 24/24 heures depuis votre compte personnel, il vous permettra de :

- Renseigner vos données personnelles et familiales ;
- Réserver la présence de votre enfant à l'accueil de loisirs et au restaurant scolaire ;
- Payer vos factures en ligne (grâce à PayFip - service de la Direction Générale des Finances Publiques).

Rendez-vous sur :
www.saintlyphard.portail-familles.app



Si vous rencontrez des **difficultés dans l'utilisation du portail familles**, l'espace **France Services** (La Poste) peut vous accompagner

Plus d'informations sur
www.mairie-saintlyphard.fr
Rubrique services pratiques>
La Poste



Le site internet de la commune fait peau neuve

Depuis presque 1 an, le service communication et les élus ont travaillé à **la refonte du site internet de la commune**, en lien avec une cheffe de projets informatiques de Cap Atlantique et des développeurs extérieurs. L'ancien datait des années 2000. Plus ergonomique et intuitif, il permettra à tous les lyphardais de naviguer et d'effectuer leurs démarches administratives en ligne (état civil, etc.) avec davantage de facilité. Un agenda sera tenu à jour afin de mettre en valeur le monde associatif et les acteurs locaux.

Rendez-vous sur www.mairie-saintlyphard.fr



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Afin d'optimiser la diffusion des informations sur ses différents supports de communication (site internet, page Facebook, chaîne Youtube, etc.), la mairie souhaite recueillir les avis des lyphardais. L'objectif est d'adapter la communication en fonction de vos habitudes d'utilisation et de vos préférences.



Merci de prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire joint à ce numéro ou à le compléter directement depuis la page d'accueil du site internet www.mairie-saintlyphard.fr

EN MAIRIE

D'importants travaux ont commencé en mairie afin d'adapter les bureaux des agents qui reçoivent du public : service urbanisme, accueil, police municipale.

En effet, ces nouveaux aménagements seront adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR), et garantiront une confidentialité pendant les échanges entre agents et habitants. Les élus pourront également recevoir les lyphardais dans un bureau leur étant dédié.

Standard téléphonique.

Un nouvel accueil musical vous invitera à patienter en attendant que l'un des agents, déjà en ligne, décroche.

Des photos et informations concernant les avancées des travaux seront publiées sur le site internet www.mairie-saintlyphard.fr

ENFANCE ET JEUNESSE

LA CRÉATIVITÉ AU RENDEZ-VOUS

Le projet éducatif de territoire de la collectivité sert de document de référence aux structures et aux acteurs des domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse pour la constructions d'actions à mener pendant ces deux prochaines années. Dans un principe de co-éducation, les jeunes de Saint-Lyphard et La Madeleine accueillis à l'accueil de loisirs La Ribambelle et ceux de l'UFC se retrouvent régulièrement pour mener en commun des ateliers et animations.

29 petits lyphardais devenus éco-citoyens !

Le vendredi 26 février, le tri des déchets était à l'honneur. Organisée par l'UFCV, en partenariat avec quatre élèves de terminales du Lycée Kerguenec, la « **Journée sur l'environnement** » avait pour objectif de sensibiliser les petits lyphardais à la pollution des déchets tout en proposant des activités ludiques pour les recycler. En l'espace de deux heures, pas moins de 68,9 kilos de déchets ont été récoltés. Après l'intervention d'une technicienne de Cap Atlantique sur la sensibilisation au recyclage et au tri des déchets, est venu le moment d'offrir une seconde vie à ces derniers. Il aura fallu peu de temps aux petites mains agiles des enfants pour les transformer en de jolies créations artistiques.

Un jardin partagé pour apprendre à cultiver

Avec l'aide des agents des services techniques qui ont retourné la terre et installé des grilles de protection, les jeunes de l'UFCV et ceux de La Ribambelle ont créé ensemble un jardin partagé.

Il y a eu plusieurs étapes : d'abord, la préparation du petit potager, la randonnée jusqu'aux pépinières locales pour acheter les plants, puis leur mise en terre. Cet été, les enfants devront déguster le fruit de leurs plantations !



L'Accueil de Loisirs La Ribambelle s'est emparé du théâtre de l'Espace culturel Ste-Anne pendant quelques jours, pour monter la bande son d'un film qu'ils ont réalisé pendant les vacances, avec le régisseur technique.

Un beau projet de nos petits Lyphardais, où se sont révélés des talents cachés de bruiteurs.

Budget
2021



OUVERTURE DE LA RIBAMBELLE 51/52 SEMAINES

Pour répondre aux besoins de la population, l'accueil de loisirs La Ribambelle sera, à partir de cette année, ouvert 51/52 semaines, soit **trois semaines de plus par an**. Les enfants seront accueillis sur les deux mois des vacances d'été (juillet et août), ainsi que pendant les vacances de Noël.

Fermeture les 30 et 31 août (nettoyage en perspective de la rentrée scolaire) et du 27 au 31 décembre 2021.

LE RAM COMMUNIQUE



Le Relais Assistants Maternels Intercommunal accueille les parents, futur-parents et assistant(e)s maternel(le)s sur les 4 communes (accompagnement pour la recherche de mode d'accueil, contrat de travail, accueil chez l'assistant(e) maternel(le) ...).

À la mairie de St Lyphard (sur rendez-vous) :
le mardi de 14h à 17h

Les animatrices du RAM proposent également des animations collectives aux assistant(e)s maternel(le)s accompagné(e)s des enfants accueillis, notamment à l'espace des Coulines les mardis matin. Pour y participer merci de contacter le RAM.

Plus d'informations sur le RAM sur
www.mairie-saintlyphard.fr
Rubrique Vie pratique/Enfance & Jeunesse

DOSSIER

BUDGET 2021

COMPRENDRE LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le budget pour l'année 2021 a été voté le 23 mars 2021 par le conseil municipal. Les sections fonctionnement et investissement structurent le budget communal. Il a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 23 février 2021 et établi avec une volonté de :

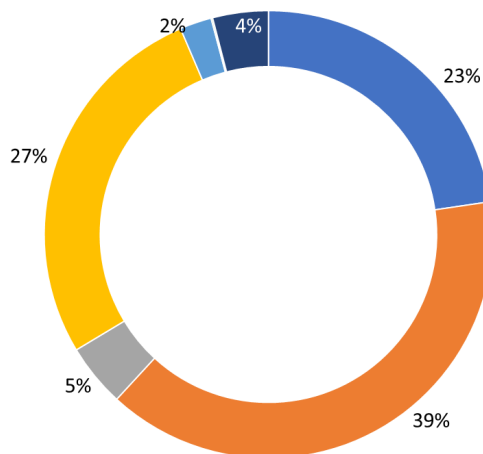
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en améliorant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- Diminuer le montant de la dette en ne pratiquant pas d'emprunt ;
- Mobiliser des subventions auprès des différents organismes chaque fois que cela est possible.

LA SECTION FONCTIONNEMENT

Le budget s'élève à 4 466 000 €.

Il permet d'assurer le quotidien. Les dépenses (voir graphique ci-dessous) sont constituées des salaires et formations du personnel, des subventions versées aux associations et CCAS et contributions diverses (Sivom, fourrière, RAM, CAP...), de l'entretien et la consommation des bâtiments et des véhicules, des achats de fournitures.

Les principales sources de recettes sont les impôts locaux et taxes, les dotations de l'état, la région, le département... puis les produits de services (sommes encaissées aux titres des prestations fournies à la population : cantine, accueil de loisirs...).



Charges personnel : Salaires, cotisations, médecine du travail...

Charges caractère général : Fluides, fournitures, entretien...

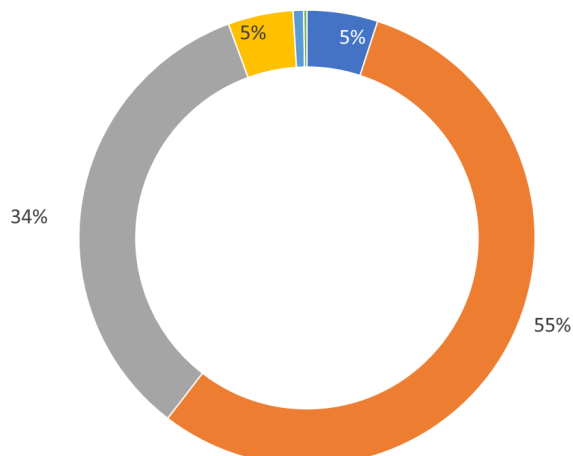
Autres charges gestion courante : Indemnités élus et cotisations élus (8,5 %), contributions diverses : SIVOM de La madeleine, OGEC, Parc de Brière (30,62%) et subventions CCAS (2%)

Atténuations produits : Attribution compensation, FPIC, SRU...

Opérations d'ordre : Dotation amortissements

Charges financières : Intérêts prêts

COMMENT SERONT FINANCÉES LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2021 ?



Impôts et taxes : Taxe foncière, taxe de séjour, dotation de solidarité communautaire...

Dotations subventions : DSR, FCTVA, dotations état, région, département...

Produits des services : Redevances, facturation des structures enfance, cimetière...

Report excédent 2020

Autres produits : Revenus des immeubles

ZOOM

COÛTS LIÉS À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

DÉPENSES en euros

Produits dont gel et masques : 20 249 €
Renfort ménage : 6 174 €
Renfort personnel : 4 167 €
Communication (flyer, affichage) : 504 €

PERTES en euros

Les Farfadets : 45 000 €
Restaurant scolaire : 34 700 €
Accueil de loisirs ALSH : 23 825 €
Espace culturel : 16 316 €
Espace des Coulines : 15 940 €
Accueil périscolaire : 12 410 €
Commerces (exonérations) : 1 306 €

ÉVOLUTION DE L'IMPOSITION

2010 : +6 points	2016 : +2.5 points
2011 : + 3 points	2017 : +2 points
2012 : +1.5 points	2018 : +1.5 points
2013 : +1.5 points	2019 : +0.5 point
2014 : + 1.5 points	2020 : +0.5 point
2015 : +3 points	2021 : +1.5 point

Augmentation moyenne de l'impôt foncier par habitant : + 7 €

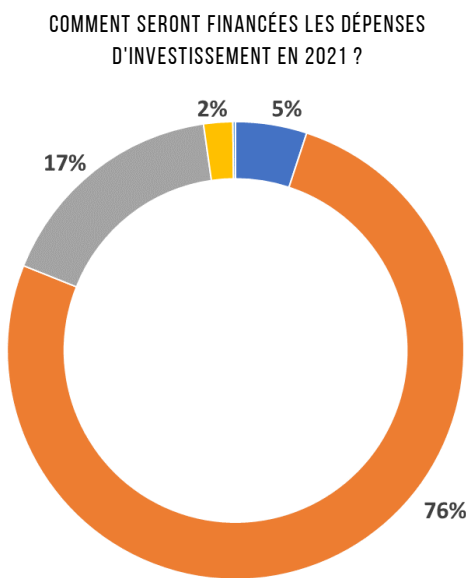
Montant moyen de la taxe foncière bâtie : 478 €
80% des habitants ne payent plus la taxe d'habitation de 690€ en moyenne.

LA SECTION INVESTISSEMENT

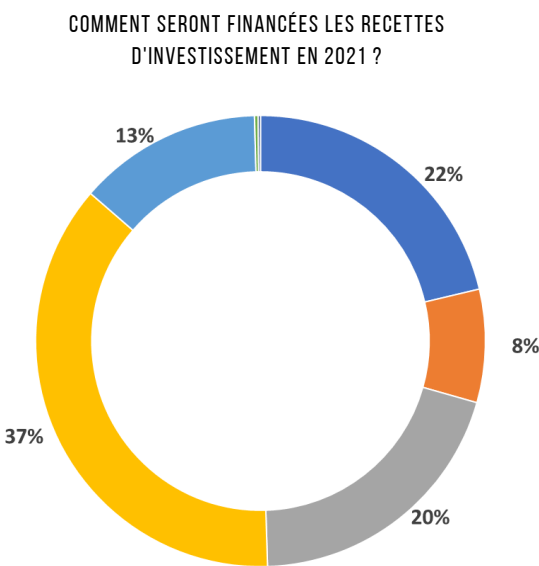
Le montant des projets s'élève à 1 401 400 €.

Cette section est liée aux **projets de la commune** à moyen ou long terme. Ce sont eux qui préparent l'avenir.
Le budget est volontairement élevé du point de vue des investissements afin de solliciter des **subventions** du plan de relance :

- Travaux de voirie : 398 580€ ; **subvention sollicitée** : 199 000 €
 - Rénovation énergétique de l'école publique : 158 400 € ; **subvention sollicitée** : 52 800€
 - Eclairage public : 43 600 €
 - Ecole des Roselières : 97 700 € | Ecole maternelle des Roselières : 38 500 € | Restaurant scolaire : 34 300 €
 - Aménagement complexe de la Vinière : 2 530 €
 - Étude d'aménagement de la commune : 10 000€ ; **subvention sollicitée** : 5000€
 - FIPD pour développer la vidéo protection : 16 500€ ; **subvention sollicitée** : 5500€
 - Nouvel ossuaire : 81 000 € ; pas de subvention possible
 - Création d'un parcours d'orientation
 - Acquisition de défibrillateurs
- Avec une augmentation de **321 %** des subventions sollicitées et un excédent du budget 2020 à hauteur de 990 000 €, la section d'investissement s'équilibre.



- Opérations** : Travaux
- Opérations patrimoniales** : Frais études et intégration terrains et opérations dans inventaire communal
- Emprunts**
- Subventions** : SIVOM
- Opérations ordre** : Amortissements



- Excédent fonctionnement 2020**
- Subventions** : Participation financière état, région, département...
- Dotations** : FCTVA, taxe aménagement...
- Opérations d'ordre** : Amortissements
- Immobilisations** : Ventes de foncier
- Opérations patrimoniales** : Frais d'études
- Dépôts : Cautions locataires

DE NOMBREUX PROJETS



Plusieurs projets s'étendront sur l'année 2021, parmi lesquels :

- Travaux de voiries
- Étude du futur Centre Technique Municipal
- Achat d'un tracteur débroussailluse et d'un véhicule pour les services techniques
- Réagencement de l'accueil de la mairie, transformation d'une salle en bureau d'urbanisme pour accès aux Personnes à Mobilité Réduites (PMR).
- Rénovation énergétique de l'école "Les Roselières"
- Réagencement du bureau de la direction au centre d'accueil La Ribambelle
- Etudes pour l'aménagement, la circulation et le stationnement dans le centre-bourg
- Étude sur la faisabilité d'un terrain synthétique
- Nouvel ossuaire



DOSSIER

ÇA BOUGE DANS LES SERVICES !

Ces dernières années, notre commune a connu une expansion démographique conséquente.

Les services municipaux ont dû s'y adapter, afin de répondre aux nouveaux enjeux et pour préparer sereinement l'avenir.

En 2021, de nouveaux agents ont donc été recrutés :

- en remplacement de certains ayant récemment fait valoir leur droit à la retraite
- pour occuper des postes restés vacants jusqu'en 2020 (4).

Administratif

Maïolique PARIS

Collaboratrice privilégiée du Maire, la **Directrice Générale des Services** assure la coordination et l'animation des services depuis le mois d'août 2020.

Diplômée en ingénierie territoriale et attirée par cette ville aux valeurs humaines, "mon objectif de chef d'orchestre est de mettre tout en musique, en limitant les fausses notes".



Séverine NICOLAS

D'abord assistante RH dans le secteur privé pendant 10 ans, c'est à la mairie de La Turballe que Séverine rejoint la fonction publique.

"Dans ce poste de secrétaire générale, on me confie des missions transversales en lien avec les services. 50% de mon emploi du temps est dédié à la préparation et au suivi du Conseil municipal".



Sandrine LEHEBEL

Arrivée de Pénestin où elle occupait un poste similaire depuis 28 ans, elle précise son envie " de découvrir autre chose. C'est un nouvel élan pour moi. Ici, ce n'est pas la même façon de travailler"



Lisa GAMBIER

Après une formation de trois ans dans la communication territoriale, et des expériences au sein de plusieurs collectivités, elle a pris ses fonctions comme chargée de communication à la mairie en janvier. Elle espère, par le degré de proximité de la mairie, donner aux habitants une information utile et pratique.



Techniques

Pascal ALLAIRE

Au sein de la Direction des services techniques de Guérande, Pascal était en charge des travaux concessionnaires (branchements, arrêts de circulation, etc.), de la gestion et prévention des Etablissements Recevant du Public depuis 25 ans.

Il est d'ailleurs chef de centre de secours du SDIS à St-Lyphard depuis 13 ans. et pompier depuis 34 ans. Ici, il gère désormais les différents travaux de création, de maintenance et de projets qu'il confie aux agents des services techniques.



Alain DESTREBECQ

Diplômé en électricité, ce spécialiste des bâtiments a toujours travaillé dans le secteur privé, avant de rejoindre les équipes des **services techniques** municipaux le 1er mars dernier.

"Je cherchais un travail moins monotone. Nous ne travaillons pas pour faire du profit mais pour aider la commune, c'est une approche différente que je trouve intéressante."



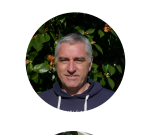
Tanguy ALLAIN

Agent aux services techniques de Marzan depuis 7 ans, Tanguy a rejoint ceux de St-Lyphard, où il est dédié aux travaux de voirie depuis le mois de mars.



Jennifer MONCARNIE et Laurent DILHUIDY

(saisonniers en renfort de l'équipe Espaces Verts) Tous deux issus du secteur privé, Jennifer travaillait déjà dans le milieu des espaces verts tandis que Laurent travaillait depuis 10 ans dans le secteur touristique. À St-Lyphard, ils soulignent la diversité du travail qui ne laisse pas de place à l'ennui !



Budget
2021

CHARGES LIÉES AU PERSONNEL COMMUNAL

Avec 46 agents, Saint Lyphard est bien en dessous des moyennes de sa strate 3500/5000 habitants qui est à 59 agents.

À compter de 2021 :

- Ouverture des structures 51 semaines sur 52 soit + 3 semaines d'accueil/an en plus - recrutement de 2 animateurs saisonniers (19 500 €)
- Ouverture d'une classe maternelle à l'école publique en septembre : **recrutement 1 ATSEM (22 560 €)**
- Remise à niveau des effectifs voirie 2 agents + bâtiment 2 agents (69 455 €) + **2 saisonniers par an aux espaces verts (27 940 €)**

Charges de personnel

54% pour la strate
39% pour Saint-Lyphard en 2021



En cours de la dette €/hab

847 €/hab pour la strate
693 €/hab pour Saint-Lyphard en 2021



Dépenses fonctionnement hors dette €/hab

969 €/hab pour la strate
799 €/hab pour Saint-Lyphard en 2021



Rond-point de Kervily



TRAVAUX ET VOIRIE

LES AGENTS À L'HONNEUR

Cap Atlantique
Lagglo **KERVELOCHE**

Les agents de l'équipe Espaces verts des services techniques ont imaginé le rond-point de Kervily.

Ces projets d'aménagement et végétalisation du rond-point et de ses abords ont été présentés aux élus de la commission Environnement, puis validés à cette occasion. Bosquets, arbustes et vivaces ont été plantés autour des seize pieds de vigne "en souvenir à ce qui a été avant, quand j'étais enfant" se remémore Jean-Marc, agent depuis 32 ans.

En complément, un **nichoir à hirondelles** fabriqué par M. Gouret, adjoint subdélégué aux travaux est installé devant l'espace des Coulines. Ces aménagements et plantations entrent dans la démarche de valorisation durable du cadre de vie et la biodiversité de la commune. Les élus et les services techniques s'appuieront sur les conseils émis lors d'une visite du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, touchant à la qualité des espaces publics et aux améliorations envisageables du paysage et du cadre de vie.

Mise en place d'un réseau collectif.

Les systèmes d'assainissement individuels ont été raccordés en un système d'évacuation des eaux usées collectif. Ce réseau est relié à la nouvelle station de relevage de Kerveloche. Les travaux, qui ont commencé au début du mois de mars, jusqu'au 14 mai, ont entraîné des perturbations dans la vie quotidienne des habitants. Les élus de Cap Atlantique y ont en ce sens assuré une permanence le 24 février dernier : l'objectif étant d'expliquer les travaux aux riverains, mais aussi de les accompagner.

LA MADELEINE



Aménagement de la voirie, rue des Parcs neufs prévu pour septembre 2021.

La chaussée et les trottoirs vont être aménagés afin de permettre un cheminement piéton sécurisé. Les travaux s'étendront du rond-point des 4 routes au croisement rue des châtaigniers.

Des réflexions autour des déplacements doux sont en cours.

Afin de créer des voies douces pour sécuriser le déplacement des lyphardais, la commune étudie l'acquisition des terrains jouxtant le rond-point des 4 routes vers les villages de Bouzaire et Kerbourg. Un diagnostic environnemental sera d'abord privilégié.



Démolition et réhabilitation de l'ancienne école publique La Madeleine.

13 logements sociaux seront construits. Pour favoriser la mixité intergénérationnelle, les logements du rez-de-chaussée seront réservés aux personnes âgées. Un kinésithérapeute exercera dans la maison se situant à côté, qui sera ré-aménagée à cet effet. Un autre local reste disponible.

Une étude pour analyser les besoins sociaux des habitants.

Face à l'augmentation du nombre de résidents, le SIVOM établira prochainement une étude afin d'évaluer les besoins dans différents domaines : déplacement, scolaire, association, etc.

CULTURE

LE SPECTACLE DOIT RESTER VIVANT...

Depuis le début de cette pandémie **nous sommes aux côtés des acteurs du milieu culturel** de toutes les façons possibles : versement de fonds de solidarité, report de spectacles, maintien des rémunérations du personnel technique-intermittent, accueil de résidences, activités périscolaires ou scolaires permettent à des artistes et des techniciens d'espérer dans une réouverture prochaine des lieux culturels, tout en continuant à créer « un peu ». En attendant la reprise, l'équipe de l'Espace Culturel Ste-Anne s'active et travaille, impatiente d'accueillir à nouveau du public dans les meilleures conditions. **Notre petit théâtre se refait une beauté** : on installe de nouvelles lumières, on réalise quelques peintures, pour le confort des spectateurs et des artistes.



En attendant ces heureuses retrouvailles, des artistes y répètent, expérimentent, défrichent leur nouvelle création. Si les salles de spectacles ne sont pas autorisées à recevoir du public, elles peuvent cependant **accueillir des artistes locaux dans le cadre de résidences de création**. Nombreux se sont succédés au printemps pour venir travailler leur prochain spectacle : les Souffleurs de Contes, Théâtre d'Ici ou d'Ailleurs, Leila KA. Ils continuent à faire vivre la scène de notre Espace Culturel. Malgré le contexte, l'équipe continue d'avancer dans les projets de rentrée : la programmation de **la nouvelle saison culturelle est d'ores et déjà bouclée, et sera bientôt dévoilée**.

VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE DYNAMIQUE

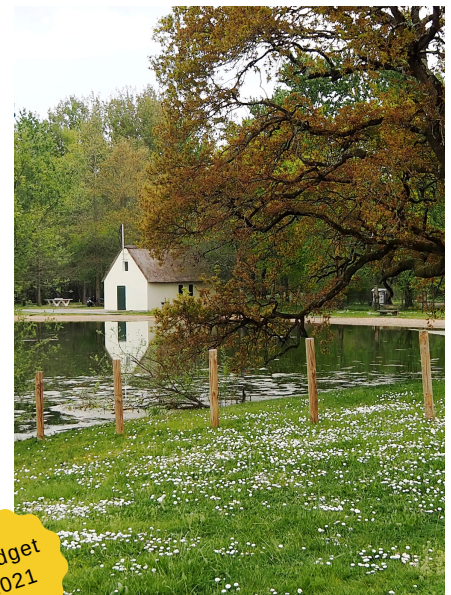
Dans l'optique de préparer la saison estivale, nous avons souhaité mettre en valeur notre plan d'eau et ses abords.

Un nettoyage sur l'ensemble du site a été réalisé par les services techniques de la commune et une société extérieure pour permettre à la population de profiter d'un environnement agréable. Afin de sécuriser la baignade, 3 BNSSA vont se relayer sur l'ensemble de la saison pour assurer la surveillance du plan d'eau. Il a été décidé cette année d'ouvrir **un nouveau poste de BNSSA afin d'élargir les plages horaires de surveillance**. Il y en avait deux en 2020.

La surveillance sera assurée les samedis et dimanche 19, 20, 26 et 27 juin, les 4, 5, 11 et 12 septembre de 11h à 19h.

À partir du 3 juillet : **Surveillance quotidienne** de 13h à 19h le lundi, mardi mercredi, jeudi et vendredi et de 11h à 19h le week-end (samedi dimanche).

Un Parcours Permanent d'Orientation va être implanté pour découvrir de manière ludique et sportive l'ensemble du site.



Budget 2021

La situation sanitaire et les mesures de confinement ont eu un impact majeur sur les activités et en particulier sur le monde associatif.

Dans l'attente d'un contexte favorable pour la reprise des activités, le service communication travaille sur différents supports afin de mettre en lumière vos activités.

Nous avons confiance en les valeurs du monde associatif pour maintenir le vivre ensemble et adopter un comportement respectueux et bienveillant.

Budget 2021

Venez échanger avec les associations au **forum** qui aura lieu le **samedi 04 septembre 2021**.

ASSOCIATIONS

Retrouvez toute l'actualité des associations sur
www.mairie-saint-lyphard.fr

HOMMAGE - ILS ONT MARQUÉ LA VIE ASSOCIATIVE DE SAINT-LYPHARD

L'Amicale Saint-Lyphard Football tient à rendre hommages à travers ces quelques lignes que nous pourrions jugés bien courtes comparativement à l'engagement dont ont fait preuve **Joël LETILLY** et **Yves RIPAUD**. Tous les deux animés par la même passion, l'amour du football et marqués par l'appartenance à notre club. Pendant des dizaines d'années, ils ont pratiqué ce sport en défendant fièrement nos couleurs. Ensuite ils ont su donner, partager, former les jeunes avec toujours la même passion en faisant preuve de patience et de pédagogie. Ils représentent de véritables références dans le monde associatif. Ils ont su donner sans espérer en retour autre chose que la satisfaction d'avoir fait au mieux. Des générations de jeunes se souviennent de leur enseignement, certains ont suivi leurs traces. Par leur exemple, ils ont montré ce qu'était l'appartenance à un club, recevoir en tant que joueur mais, plus encore, transmettre aux générations suivantes, s'engager dans la continuité, redonner ce que l'on a pu recevoir. Pour eux l'engagement, l'esprit de club, le bénévolat avaient toute leur signification. Que leur exemple nous inspire. Respect, Messieurs !



Joël LETILLY

Yves Ripaud a été un membre très apprécié et engagé pour le tennis à Saint-Lyphard. Il a contribué avec d'autres passionnés à la création du club en 1982. Président au club dans les 80-90, nous avons aimé son dévouement et sa disponibilité. Toutes ces années passées à nos côtés nous ont permis de découvrir quelqu'un de simple, souriant et pondéré. Yves se rendait souvent disponible quand il s'agissait de jouer même avec les plus jeunes le dimanche matin sur les terrains. Sachez que sa bonne humeur et son état d'esprit resteront gravés dans nos mémoires. Il aura su pendant toutes ces années consacrées au tennis, laisser une empreinte indélébile pour le club.
Le bureau du Tennis Club Saint-Lyphard



Yves RIPAUD

EXPRESSION POLITIQUE

Groupe Majoritaire

C'est dans ce contexte particulier de Covid que notre équipe a été installée. Nous garantissons, coûte que coûte, la sécurité de chacun. Le coût Covid est estimé à 150 000 € (renforcement des temps de ménage, de l'encadrement des enfants sur les temps méridiens et périscolaires, service minimum de garde, achats de produits, perte de recettes...) sans contrepartie de l'Etat. Malgré cette situation sanitaire, nous continuons de travailler dans l'intérêt commun pour maintenir le service public d'une commune en pleine expansion démographique. Nous avons donc logiquement assuré le recrutement des personnels qui n'avaient pas été remplacés ou budgétisés l'an passé (probablement pour des raisons électorales). Ce premier budget se veut ambitieux avec 1 400 000 € d'investissement (ce n'est pas rien contrairement à ce que le groupe minoritaire affirme). L'augmentation de l'impôt sera minime et lissée sur le mandat pour ne serait-ce que couvrir l'inflation et assurer un plus large autofinancement. Gageons qu'Ensemble nous puissions garantir le « Mieux Vivre ».

**Nous contacter : ensemblepoursaintlyphard@gmail.com
06.84.09.97.90**

Groupe Minoritaire

LYPHARDAISES, LYPHARDAIS, Depuis le début du mandat nous nous efforçons d'être dans une opposition constructive. Cependant, il nous semble important de vous signaler les points de danger engendrés par la politique menée par l'équipe en place. Alors qu'une réelle interrogation pèse sur le financement des communes dans les années à venir (principalement en raison de la suppression de la taxe d'habitation et du remboursement de la dette publique liée au Covid), la majorité actuelle a augmenté la masse salariale de 8% pour atteindre un niveau jamais atteint auparavant. Ce poste de dépense principal pour les communes ne pourra qu'augmenter et risque d'handicaper le budget pour des années. De plus, alors qu'aucun investissement d'ampleur n'est prévu, l'équipe en place veut augmenter l'impôt foncier de 1.5 point tous les ans. Cela nous semble exagéré durant cette période d'incertitude financière pour beaucoup d'entre nous.

Dominique Bernier (06.82.18.79.64), Jean-Claude Denié (06.71.02.27.62), Emmanuelle Gueno (06.63.44.52.29), Antoine Lacouture (07.68.18.19.64), Danièle Margelli (06.21.93.11.66), Bruno Mahé (06.44.08.58.68).

Préserveons Saint-Lyphard
preservons.saint.lyphard@gmail.com
29 rue de la Côte d'Amour 44410 Saint-Lyphard